



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SAUF ACCORD CONTRAIRE PAR ÉCRIT, CES CONDITIONS GÉNÉRALES RÉGISSENT TOUS LES CONTRATS DE VENTE ET LES COMMANDES D'ACHAT DE MATÉRIAUX FOURNIS PAR A.M. CASTLE & CO., SES FILIALES ET AFFILIÉS, À L'EXCLUSION D'AUTRES TERMES ET CONDITIONS. NOS DEVIS ET ESTIMATIONS NE SONT PAS DES OFFRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCEPTÉES PAR VOUS, ET TOUTE COMMANDE PASSÉE PAR VOUS NE SERA ACCEPTÉE QUE PAR NOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION ÉCRIT DE CETTE COMMANDE.

1. GARANTIE LIMITÉE - NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE ÉNONCÉE DANS UN BON DE COMMANDE, UN CONTRAT OU AUTRE (UNE "COMMANDE"), A.M. CASTLE & CO., SES FILIALES ET AFFILIÉS ("CASTLE") GARANTIT UNIQUEMENT QUE LES PRODUITS FOURNIS SONT EXEMPTS DE DÉFAUTS MATÉRIELS ET CONFORMES, AU MOMENT DE LA LIVRAISON, AUX SPÉCIFICATIONS ET DESCRIPTIONS DU TYPE ET DE LA QUALITÉ SPÉCIFIÉES PAR ÉCRIT DANS LA COMMANDE, SOUS RÉSERVE DE TOLÉRANCES ET VARIATIONS CONFORMES AUX PRATIQUES COMMERCIALES HABITUELLES. VOUS, CLIENT DE CASTLE, DISEPOSEZ D'UN (1) AN À PARTIR DE LA DATE DE LIVRAISON POUR SOUMETTRE DES RÉCLAMATIONS DE GARANTIE À CASTLE. CASTLE N'A AUTORISÉ AUCUNE PARTIE À FAIRE UNE DÉCLARATION OU UNE GARANTIE AUTRE QUE CELLE EXPRESSÉMENT ÉNONCÉE ICI. BIEN QUE LES EMPLOYÉS DE CASTLE SOIENT DISPONIBLES POUR DES CONSULTATIONS CONCERNANT LA SÉLECTION DES PRODUITS ET LES SPÉCIFICATIONS REQUISES, ILS NE SONT PAS AUTORISÉS À GARANTIR L'ADÉQUATION DE TOUT PRODUIT À UN USAGE OU UNE APPLICATION PARTICULIÈRE. LA DÉTERMINATION FINALE DE L'ADÉQUATION DES PRODUITS À L'USAGE ENVISAGÉ PAR VOUS EST DE VOTRE SEULE RESPONSABILITÉ, ET CASTLE N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ ET NE FAIT AUCUNE GARANTIE OU DÉCLARATION À CET ÉGARD OU EN CE QUI CONCERNE L'UTILISATION FINALE DES PRODUITS. DANS LE CAS DE PRODUITS FABRIQUÉS PAR DES ENTREPRISES AYANT DES POLITIQUES DE GARANTIE DIFFÉRENTES DE CELLES DE CASTLE, LA GARANTIE APPLICABLE DU FABRICANT D'ORIGINE VOUS SERA TRANSMISE. LA GARANTIE PRÉCÉDENTE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, ÉCRITE OU ORALE, EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. CASTLE DÉCLINE ET EXCLUT PAR LA PRÉSENTE TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES, IMPLICITES OU LÉGALES, DÉCOULANT DE LA LOI OU AUTREMENT, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE COURS DES AFFAIRES ET D'USAGE DU COMMERCE.

En cas de violation de cette garantie, à condition que les inspecteurs de Castle confirment cette violation, et que vous respectiez vos conditions de paiement, votre seul recours et la seule responsabilité de Castle seront la réparation ou le remplacement, au choix et aux frais de Castle, de tout produit non conforme. Toutes les réclamations de garantie doivent être faites avant l'installation, la transformation, le traitement ou toute autre utilisation des produits. L'obligation de Castle en vertu de cette garantie n'inclut aucun coût de retrait, d'installation ou d'autres frais ou dépenses quelconques. De plus, sauf accord contraire de Castle, les produits présumés défectueux doivent être retournés à Castle à vos frais ; Castle paiera les frais de transport de retour après confirmation que les défauts sont couverts par la garantie. Castle ne sera en aucun cas responsable de la violation de la garantie énoncée ici dans la mesure où tout dommage ou non-conformité est causé par : (i) une installation, une utilisation, un entretien et/ou un service inappropriés ; (ii) une modification ou une altération par une autre partie que Castle ; (iii) des retards dans la notification à Castle du défaut présumé ; et/ou (iv) un manquement à la protection et au stockage de ces produits.

2. DROIT D'INSPECTION - Vous devez inspecter les marchandises livrées et notifier Castle, par écrit dans les dix (10) jours suivant la réception des marchandises, de tout défaut ou non-conformité dans la livraison. Votre non-respect des termes de ce paragraphe constituera une acceptation irrévocable des marchandises comme étant conformes aux spécifications et à la Commande et autrement au type et à la qualité spécifiés, et vous obligera à payer le prix contractuel des marchandises. Si vous avez accepté les marchandises offertes en vertu de ce document de quelque manière que ce soit prévue dans le Code de commerce uniforme, vous n'aurez aucun droit de révoquer cette acceptation et toute réclamation pour des marchandises non conformes sera annulée.





3. EMBALLAGE ET EXPÉDITION - À moins que vous n'ayez fourni des instructions d'expédition à Castle avant que Castle n'ait terminé l'emballage ou l'étiquetage des marchandises, Castle peut, à sa discrétion, sélectionner le transporteur et vous devrez payer les frais de transport. Castle sera également en droit de facturer des frais supplémentaires pour un emballage spécial si (à la seule discrétion de Castle) une protection spéciale est nécessaire pour assurer une livraison en toute sécurité. Les poids indiqués, le cas échéant, sont approximatifs.

4. TRANSFERT DE TITRE ET RISQUE DE PERTE OU DE DOMMAGE - Le titre et le risque de perte ou de dommage ou de destruction des marchandises vous seront transférés lors de la livraison des marchandises selon les Incoterms convenus spécifiés dans la Commande ou, s'ils ne sont pas spécifiés, les Incoterms spécifiés ici. Toutes les réclamations pour perte, dommage ou destruction imputables à l'expédition par le transporteur doivent être adressées directement au transporteur et Castle ne sera pas responsable de toute perte, dommage ou destruction. Le transporteur commun, bien que sélectionné par Castle, sera considéré comme votre agent.

5. RETARD DE LIVRAISON - (a) Bien que les dates de livraison prévues des marchandises soient données de bonne foi, elles ne constituent pas une condition essentielle ou en aucune manière des termes de la Commande ou des représentations de faits. Castle n'assume aucune responsabilité ou obligation en cas de non-livraison à une date particulière. En cas de retard de votre part dans la fourniture de calendriers complets ou d'informations, les dates de livraison peuvent être prolongées pour une durée raisonnable. Sous réserve du paragraphe (b) de ce paragraphe 5, si, en raison de votre incapacité à prendre livraison, les marchandises ne sont pas expédiées ou retournées après une tentative de livraison, Castle peut les stocker pour vous à vos frais, risques et comptes, et à toutes autres fins, les marchandises seront considérées comme "livrées". (b) Nonobstant ce qui précède, si vous n'acceptez pas les marchandises commandées si l'expédition est effectuée plus tôt ou plus tard que la date spécifiée, Castle doit en être informé par écrit lors de la passation de la commande. (c) Castle n'assume aucune responsabilité ou obligation pour les retards excusables, et vous ne devez pas refuser d'accepter la livraison en raison de tels retards, y compris les grèves, émeutes, guerres, problèmes de travail, inondations, incendies, accidents, retards, contingences de transport, actes gouvernementaux, ordres et/ou règlements (y compris tout Changement Défavorable au Régime Commercial International tel que défini ci-dessous) et toutes autres causes indépendantes de la volonté de Castle ; et si une telle cause empêche ou interfère avec la livraison des marchandises ou augmente les coûts de Castle en ce qui concerne les marchandises, vous devez (1) accepter comme exécution complète et totale de la commande la partie des marchandises que Castle est en mesure, dans les circonstances, de se procurer et de livrer conformément à la commande et le délai de livraison sera prolongé pour la durée raisonnablement nécessaire ; et (2) être responsable de tous les coûts ou dépenses supplémentaires en résultant. En cas de pénurie de l'un de ses produits ou marchandises, Castle répartira son approvisionnement disponible à sa seule discrétion. "Changement Défavorable au Régime Commercial International" désignera l'imposition par le gouvernement des États-Unis (ou une de ses branches) ou un gouvernement étranger (ou une de ses branches) de droits supplémentaires, tarifs, taxes, surtaxes, surcharges et/ou pénalités sur les marchandises, à la suite de toute pétition antidumping et/ou de droits compensateurs, de toute procédure, enquête, législation, décret, action ou déclaration en vertu de la section 201 ou 301 de la Loi sur le Commerce de 1974, de la section 232 de la Loi sur l'Expansion du Commerce de 1962 ou de toute autre loi, règlement, accord commercial, ordre ou déclaration des États-Unis ou d'un pays étranger.

6. PRIX - Tous les prix sont indiqués FCA - point d'expédition de Castle, sauf indication contraire dans ce document. Sauf accord contraire de Castle par écrit, les prix de Castle sont susceptibles de changer sans préavis à tout moment avant la reconnaissance de commande. Castle se réserve le droit d'ajuster le prix de la facture, après que le prix ait été indiqué et/ou reconnu, pour tenir compte de toute variation matérielle des coûts de Castle au-delà du contrôle raisonnable de Castle (y compris les surtaxes pour les augmentations de l'emballage, du stockage et de l'expédition) depuis la date du devis ou (si aucun devis n'est émis) la reconnaissance de commande, et la facture ainsi ajustée sera payable comme si le prix indiqué était le prix contractuel initial. Toutes les ventes sont sujettes à une augmentation sans notification du montant de toute taxe de vente, d'accise ou autre taxe ou droit imposé ou facturé par toute agence gouvernementale et sont sujettes à tout ajustement de prix nécessaire pour la conformité du Vendeur à toute action gouvernementale. Les remises en espèces, le cas échéant, sont convenues par écrit et autorisées par Castle (à sa seule discrétion) à la date d'expédition et s'appliquent uniquement au prix de vente de Castle FCA - point d'expédition de Castle, à l'exclusion de tous les frais d'emballage, de stockage, d'expédition, d'assurance ou de taxes. Vous n'avez droit à aucune remise en espèces si vous devez à Castle des soldes échus non contestés.

7. CONDITIONS DE PAIEMENT - Toutes les commandes sont soumises à l'approbation de crédit du Vendeur à sa seule discrétion.

QRD 60820-00 EN -- CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – Rév. août 2025 PAGE 2 DE 5

A. M. Castle & Co. • 1420 Kensington Road, Suite 220, Oak Brook, IL 60523 USA • +1 800.289.2785 • amcastle.com



A. M. Castle & Co. APAC



A. M. Castle & Co. Canada



A. M. Castle & Co. EMEA



A. M. Castle & Co. Mexico



A. M. Castle & Co. USA



Le paiement de toutes les marchandises est dû et doit être effectué selon les termes figurant sur la facture de Castle, sauf si les termes ne sont pas indiqués sur la facture, auquel cas le paiement sera dû dans les 30 jours suivant la réception par le client. Le montant de la facture ne peut être payé d'aucune autre manière qu'en totalité à l'échéance. Pour tout montant non payé dans un délai d'un (1) jour à compter de la date d'échéance, des dommages-intérêts liquidés s'accumuleront et seront payables. Les dommages-intérêts liquidés seront des intérêts sur le montant dû au taux maximum autorisé par la loi. Vous serez responsable de tous les frais liés au recouvrement des montants échus, y compris, sans limitation, les honoraires d'avocats, les frais d'agence de recouvrement tiers et les coûts. Si vous ne respectez pas les conditions de paiement, ou si à tout moment avant le paiement intégral (que le paiement soit dû ou non) une pétition est présentée ou une résolution adoptée pour votre faillite, ou en cas de nomination d'un administrateur ou d'un liquidateur de votre entreprise, ou, si de l'avis de Castle il existe un doute raisonnable quant à la capacité de votre entreprise à respecter ses responsabilités financières, Castle peut suspendre l'expédition ou, à son choix, annuler le solde non expédié, sans responsabilité et sans préjudice des autres recours. Castle se réserve le droit, avant de procéder à toute expédition, de vous demander une garantie satisfaisante pour l'exécution de vos obligations de paiement. En cas d'annulation conformément aux dispositions des présentes, ou en cas de non-paiement (en totalité ou en partie) des marchandises à la date d'échéance, vous autorisez irrévocablement Castle ou ses agents autorisés à entrer dans tout local pour reprendre possession des marchandises. Nonobstant toute expédition antérieure à crédit, Castle peut à tout moment exiger le paiement à la livraison, exiger le paiement à l'avance ou lors de la remise des documents d'expédition.

8. TAXES - Les prix indiqués n'incluent pas les taxes de vente, d'utilisation, sur la valeur ajoutée, d'accise ou autres taxes, surtaxes, droits, tarifs et/ou surcharges (collectivement, "taxes"), sauf indication contraire sur la facture. Vous devez payer ces taxes et toute autre mesurée en tout ou en partie par les recettes brutes applicables à cette transaction, en plus du prix d'achat indiqué. Si vous demandez une exemption de l'une de ces taxes, vous devez fournir une preuve satisfaisante de cette exemption.

9. RÉCLAMATIONS ET CRÉDITS - Castle n'est pas responsable des pénuries ou des erreurs, sauf si des réclamations écrites sont faites à Castle dans les dix (10) jours suivant la réception des marchandises. En tout état de cause, vous devez noter les réclamations de pénuries ou de dommages immédiatement après la réception des marchandises sur le connaissance ou le bon de livraison. Les marchandises endommagées ne doivent pas être déchargées avant d'avoir été soigneusement inspectées et tous les dommages notés sur le bon de livraison ou le connaissance. Si vous demandez que les marchandises soient expédiées par un transporteur commun dont les frais n'incluent pas l'assurance, Castle n'assurera pas les marchandises sauf instruction spécifique de votre part. Tous les frais relatifs à l'assurance des marchandises seront portés à votre compte et sont dus et payables à réception de la facture de Castle, sauf si le transporteur d'assurance vous les facture directement.

10. PRÉVISIONS, STOCKAGE ET EXIGENCES DE PRISE OU DE PAIEMENT - Vous acceptez que vous êtes obligé d'acheter des matériaux ou des marchandises achetés ou stockés par Castle à votre demande ou contre votre prévision. Sauf si vous avez un accord écrit avec Castle qui prévoit le contraire, ces matériaux et marchandises qui restent en inventaire chez Castle pendant plus de 6 mois seront convertis en une Commande (sous réserve des conditions de paiement convenues ou habituelles), facturés en totalité et expédiés à vous. Vous ne pouvez pas annuler ces Commandes, ni refuser la livraison, sans vous conformer au paragraphe 11 ci-dessous. Castle vous informera avant de stocker ou de commander de nouveaux matériaux ou matériaux pour approbation. Si votre utilisation de ces matériaux ou marchandises est inférieure aux attentes ou si votre besoin de matériel cesse d'exister, à sa discrétion, Castle peut (mais n'est pas obligé) retarder la conversion en une Commande jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours et vous aider à identifier un moyen rentable de liquider ou de revendre ces matériaux ou marchandises. Cependant, puisque ces matériaux ou marchandises ont été commandés ou stockés spécifiquement pour vous, vous reconnaissez que les alternatives de revente ou de liquidation peuvent être limitées, et Castle ne sera pas tenu responsable des stocks invendus ou sous-vendus de ces matériaux ou marchandises ou de toute diminution de la valeur ou du prix de ces matériaux ou marchandises.

11. MODIFICATIONS OU ANNULATIONS - Vous ne pouvez pas modifier les marchandises, les quantités, les spécifications, les dates de livraison ou d'autres termes de votre Commande sans le consentement écrit de Castle. Castle tentera de bonne foi d'accommoder les demandes de modification. Cependant, Castle aura droit à un ajustement équitable du prix et du calendrier de livraison, y compris une compensation pour tout service, travail ou matériau jeté ou inutilisable en raison de ces modifications demandées par vous. Vous ne pouvez pas annuler une Commande sans le consentement écrit de Castle et un accord écrit couvrant les frais d'annulation. Sauf si un calendrier d'annulation est convenu dans la Commande, cet accord pour les frais d'annulation doit rembourser Castle pour toutes les dépenses engagées, y compris, mais sans s'y limiter, les coûts des matériaux achetés, les coûts de main-d'œuvre, les coûts d'ingénierie, les coûts de services tiers, et une marge raisonnable pour couvrir les frais généraux et les bénéfices ; les frais d'annulation doivent être, au minimum, d'au moins vingt-cinq pour cent (25%) du prix d'achat des marchandises couvertes par la Commande annulée.





Vous acceptez également de payer pour tout matériau qui a été coupé ou fabriqué conformément à votre commande et qui est inutilisable. Castle accepte de vous créditer de la valeur de récupération du matériau jeté.

12. RETOURS - Aucune marchandise ne sera acceptée pour retour sans le consentement préalable, à la seule discrétion de Castle, et l'autorisation écrite de Castle. Il y aura des frais de réapprovisionnement minimum de vingt-cinq pour cent (25%) sur toutes les marchandises retournées acceptées par Castle. Aucun retour ne sera accepté après trente (30) jours à compter de la date de livraison. Les marchandises qui ont été traitées, modifiées ou endommagées de quelque manière que ce soit ne peuvent pas être retournées.

13. DROIT DE REVENTE - Si vous enfrez ou répudiez une disposition d'une Commande ou ne respectez pas une Commande, Castle a le droit (mais non l'obligation) de revendre les marchandises qui ne vous ont pas encore été livrées, ainsi que toutes les marchandises récupérées par Castle ou que Castle peut accepter de retourner. La vente peut être publique ou privée, en gros ou au détail, et Castle peut organiser plus d'une (1) vente. De plus, vous devez payer à Castle le montant par lequel le prix établi dans la Commande dépasse le montant reçu de la vente publique ou privée, ainsi que tous les dommages accessoires occasionnés par votre défaut. Vous acceptez qu'un préavis écrit de cinq (5) jours de la revente (à la vente publique ou privée) de toute marchandise conformément à ce paragraphe par Castle constitue un préavis raisonnable.

14. INDEMNISATION - Vous devez indemniser, défendre et tenir Castle et ses propriétaires, dirigeants, administrateurs, employés et agents à l'abri de toute perte, responsabilité, coût, dommage ou dépense de quelque nature que ce soit résultant de toute réclamation, action ou procédure (a) découlant de (i) la conception négligente ou l'application des marchandises fournies selon vos spécifications, ou (ii) l'installation, l'entretien, l'utilisation, la fabrication et/ou l'exploitation des marchandises par vous ou en votre nom ; (b) basée sur l'allégation que l'une des marchandises ou une partie de celles-ci vendues en vertu des présentes selon votre conception ou spécification enfreint des brevets déposés ou délivrés à la date de cette commande ou tout autre droit de propriété intellectuelle de tout tiers ; et/ou (c) votre violation de la Commande et/ou de ces Conditions Générales de Vente.

15. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ - La responsabilité totale de Castle pour toutes les réclamations, dommages, pertes et blessures découlant de ou liés à la performance de Castle ou à la violation de toute condition d'une Commande ne dépassera pas le prix des marchandises fournies en vertu de cette Commande. EN AUCUN CAS, QUE CE SOIT EN CONTRAT, DÉLIT OU AUTRE, CASTLE NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES LIQUIDÉS, INDIRECTS, EXEMPLAIRES, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS, DES DÉPENSES OU DES COÛTS, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER : (1) PERTE DE PROFITS, D'AFFAIRES OU DE CLIENTÈLE ; (2) PERTE D'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS OU D'INSTALLATIONS ; OU (3) PERTE RÉSULTANT DE MACHINES INUTILISABLES OU D'ARRÊT D'INSTALLATIONS, QUELLE QUE SOIT LA CAUSE ET INDÉPENDAMMENT DU FAIT QUE LE POTENTIEL DE TELS DOMMAGES AIT ÉTÉ DIVULGUÉ ET/OU CONNU.

16. CESSIION - Vous ne pouvez pas céder, novater ou autrement transférer vos droits ou obligations en vertu d'une Commande sans le consentement écrit préalable de Castle, et toute tentative de le faire sera nulle et non avenue et sans effet.

17. PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE - La Proposition 65 de la Californie ("Prop 65") impose des avis et/ou des étiquettes d'avertissement ("Étiquettes d'avertissement") pour les produits de consommation vendus en Californie qui contiennent certains produits chimiques. Castle a déterminé que certains des produits qu'elle propose à la vente peuvent contenir de tels produits chimiques ("Matériaux Prop 65"). Afin que Castle et vous puissiez vous conformer à la Prop 65, vous déclarez, garantissez et vous engagez à (a) vous assurer que vous et vos clients vous conformez pleinement à la Prop 65 ; (b) ne pas vendre (directement, via Internet ou autrement) des Matériaux Prop 65 au détail en Californie sans en informer Castle à l'avance, obtenir des Étiquettes d'avertissement et apposer des Étiquettes d'avertissement sur tous les Matériaux Prop 65 avant qu'ils ne soient vendus au détail en Californie ; et (c) indemniser et dégager Castle de toute responsabilité pour tous les dommages, coûts et pénalités, y compris les frais juridiques et les honoraires d'avocats, et/ou toute action intentée par ou contre Castle en relation avec vos actions ou omissions en vertu de ce paragraphe.

18. RÉOLUTION DES CONFLITS - Toute action pour violation de contrat en vertu des présentes doit être engagée dans un délai d'un an après que la cause de l'action ait pris naissance, sinon elles sont annulées. Tous les litiges découlant de ou en relation avec une Commande seront résolus par (a) des négociations de bonne foi par des représentants compétents et responsables de chaque partie qui sont pleinement autorisés à régler tout litige, ou (b) dans le cas où ces négociations ne résolvent pas le litige dans un délai de trente (30) jours (ou une période plus longue convenue par les parties), une arbitrage contraignant tenu à Chicago, Illinois, par un arbitre unique mutuellement convenu par les parties, conduit conformément aux Règles d'arbitrage commercial de l'American Arbitration Association.

QRD 60820-00 EN -- CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – Rév. août 2025 PAGE 4 DE 5

A. M. Castle & Co. • 1420 Kensington Road, Suite 220, Oak Brook, IL 60523 USA • +1 800.289.2785 • amcastle.com





Chaque partie supportera ses propres coûts de ces procédures ; les parties partageront également les frais de l'arbitrage et de l'arbitre. Nonobstant ce qui précède, chaque partie aura le droit de demander une ordonnance de restriction temporaire ou une injonction liée aux objectifs de la Commande, de contraindre au respect des obligations de confidentialité, ou d'intenter une action en justice pour contraindre au respect de ce processus de résolution des conflits.

19. RENONCIATION - Aucune renonciation à une violation ou un manquement de votre part en vertu de ces termes et conditions ne constitue une renonciation à tout manquement futur, qu'il soit de nature similaire ou différente, sauf disposition contraire dans ces termes et conditions.

20. HONORAIRES D'AVOCATS - Dans le cas où il devient nécessaire pour Castle de retenir les services d'un avocat, d'engager un tiers ou d'encourir des dépenses pour (a) mettre en œuvre des procédures de recouvrement, (b) entreprendre des litiges, (c) protéger autrement les droits de Castle en vertu de la Commande ou (d) se défendre contre des réclamations pour lesquelles vous êtes directement ou indirectement responsable, vous devez rembourser intégralement Castle, dans les trente (30) jours suivant la demande écrite de Castle, pour ces honoraires d'avocats et frais connexes.

21. LOI APPLICABLE - Les lois de l'État de l'Illinois régiront ces Conditions Générales de Vente et toute Commande passée en vertu des présentes, et les tribunaux fédéraux du district nord de l'Illinois seront le lieu et la juridiction exclusifs.

22. DIVISIBILITÉ - Si une disposition de ces termes et conditions, telle qu'appliquée à une partie ou à une circonstance, est jugée nulle, invalide ou inapplicable par un tribunal, cela n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition de ces termes et conditions ou l'application de toute disposition dans d'autres circonstances.

23. ACCORD COMPLET - Les termes et conditions énoncés ici, ainsi que les termes commerciaux figurant sur la face de la Commande et de l'Accusé de Réception de Commande, constituent l'intégralité de l'accord entre Castle et vous concernant la vente des marchandises. L'acceptation de toute partie des marchandises couvertes par les présentes sera considérée comme une acceptation de ces Conditions Générales de Vente. Ces Conditions Générales de Vente prévalent sur tous les termes contenus dans votre bon de commande ou accusés de réception, sauf indication contraire explicite dans un écrit signé par Castle. Toute condition supplémentaire et/ou différente proposée par vous et/ou toute tentative de votre part de modifier l'une de ces conditions sera considérée comme une modification matérielle et est par la présente rejetée et refusée, sauf accord exprès de Castle par écrit. Seules les variations ou modifications d'une Commande faites par écrit et signées par les deux parties seront exécutoires.